



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**L'ACADEMIE
RECRUTE**

**DEVENIR INFIRMIER(ÈRE) DE
L'ÉDUCATION NATIONALE**



REJOIGNEZ UN COLLECTIF DE 27 000
PERSONNELS EN BOURGOGNE



L'académie de Dijon recrute **des infirmier(ères) titulaires et contractuel(le)s** pour ses 4 départements afin de participer à la **mise en œuvre de la politique de santé publique** auprès de l'ensemble des élèves scolarisés dans les écoles, collèges et lycées.

POUR CONTRIBUER AUX ACTIONS DE PRÉVENTION ET D'ÉDUCATION À LA SANTÉ EN FAVEUR DES ÉLÈVES

- Contribution au bien-être et à la réussite scolaire de tous les élèves.
- Développement d'une dynamique d'éducation à la santé et contribution à évaluer des actions de promotion et d'éducation à la santé.

LIENS PRIVILÉGIÉS AVEC LES JEUNES



« mon infirmerie, un lieu d'écoute où l'on peut être reçu en toute confidentialité »

DANS LES ÉCOLES, LES COLLÈGES ET LYCÉES

- Accueillir et accompagner tout élève dans le cadre d'une consultation infirmière spécifique.
- Identifier les besoins, poser un diagnostic infirmier et élaborer une démarche de soins.
- Conseiller en matière de santé, de prévention, d'éducation à la santé, d'hygiène et sécurité.
- Participer au suivi de la santé des élèves et à l'élaboration du projet de santé de l'établissement.
- Contribuer à l'intégration des enfants et adolescents à besoins particuliers.

LES MISSIONS S'EFFECTUENT EN SYNERGIE AVEC LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

VOTRE PROFIL, VOTRE FORMATION ET VOTRE ACCOMPAGNEMENT



→ Par la voie du **concours unique d'infirmier(ère) de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur**.

Concours ouvert aux candidats titulaires :

- **Du diplôme d'État d'infirmier(e)**, L'obtention du diplôme d'État (IDE) valant grade licence est obligatoire pour exercer le métier. Les études se déroulent sur 3 ans au sein d'un institut de formation en soins infirmiers (IFSI).

→ **Par détachement** pour les infirmier(e)s titulaires venant de la fonction publique hospitalière, par exemple.

Plus de détails sur [education.gouv.fr](https://www.education.gouv.fr)

S'inscrire sur [rejoindre l'éducation nationale](https://www.education.gouv.fr) à/c du 2 avril 2024



→ Par la voie **du contrat** : Détenir un diplôme d'État d'infirmier (Bac + 3).

→ **Formation en interne à la prise de fonction**.

→ **Un tutorat professionnel** est assuré par un(e) infirmier(ère) scolaire expérimenté(e) en lien avec l'infirmier(ère) conseiller(e) technique responsable départemental(e).

Le contrat est une excellente voie de préparation au concours dans une logique de titularisation.

Plus de détails sur [education.gouv.fr](https://www.education.gouv.fr)

COMPÉTENCES ATTENDUES



→ SAVOIRS :

- Techniques liées au domaine d'exercice,
- Psychologie et physiologie de l'enfant et de l'adolescent,
- Cadre légal et déontologie de la profession,
- Organisation territoriale en matière de santé et de soins.

→ SAVOIR-FAIRE :

- Evaluer les attentes et les besoins du public concerné,
- Conseiller le ou la chef(fe) d'établissement,
- Etablir un diagnostic infirmier,
- Travailler en équipe

→ SAVOIR-ÊTRE :

- Capacité d'adaptation,
- Capacité d'écoute,
- Autonomie,
- Sens relationnel,
- Rigueur et fiabilité,
- Discrétion professionnelle et diplomatie.

RÉMUNÉRATION



→ Le corps des infirmiers de catégorie A des administrations de l'État comporte deux grades :

- le grade d'infirmier, qui comporte 11 échelons ;
- le grade d'infirmier hors classe, qui comporte 11 échelons.

Les éléments de rémunération des infirmiers titulaires (recrutés suite au concours) figurent sur education.gouv.fr (traitement indiciaire, indemnitaire).

→ Pour un(e) infirmier(ère) contractuel(le), le salaire est de **1919€ bruts par mois** pour un temps plein, possiblement évolutif selon profil et l'expérience.

→ Un contrat de droit public pouvant aller jusqu'à 12 mois, avec possibilité de renouvellement.



Avantages : rythme de travail régulier (pas de travail le WE versus FPH) et vacances scolaires



ACADÉMIE DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

www.ac-dijon.fr